

DEMANDE DE LICENCE POUR L'ANNEE 2022

Jockey

Nom : Prénom :
Adresse :
Tel/ GSM : e-mail :
Date de Naissance : Numéro de compte en banque :
Nombre de victoires : Plat : Obstacles :
Mon poids minimum :

Je préfère une assurance via le FBCH - Galop

Je dispose d'une assurance qui me couvre pour toutes accidents éventuelles survenues pendant les courses et pendant l'entraînement. (copie du polis à joindre)

TYPE LICENCE DEMANDEE

Jockey

Apprenti

Signature/Handtekening :

Une première demande doit être transmise par courrier ordinaire, accompagnée

- d'un extrait de l'acte de naissance,
 - d'un extrait du casier judiciaire,
 - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport dans le cadre d'une compétition récent établi par un médecin du sport agréé.
 - d'une attestation d'un entraîneur agréé certifiant la possession des qualités nécessaires pour monter en course
 - du montant de la cotisation applicable.
 - Une autorisation des parents, du tuteur ou du représentant légal doit également être jointe pour les candidats mineurs.
- Pour les apprentis un exemplaire du contrat d'apprentissage doit être jointe.

Pour la demande annuelle de renouvellement il suffit de joindre un certificat médical récent confirmant l'aptitude physique pour l'exercice active du sport hippique de compétition et peut être transmise par courrier ordinaire, fax ou e-mail

Nous recueillons et traitons vos informations personnelles conformément à la législation applicable et à notre déclaration de confidentialité à la page çï jointe (p.2 de 2)

La profession de jockey ou apprenti est exercée à titre d'indépendant ou comme employé d'un propriétaire ou entraîneur. En aucun cas la Fédération belge des Courses Hippiques ASBL ne peut être considéré comme employeur d'un jockey ou apprenti.



DECLARATION DE CONFIDENTIALITE

Vos données personnelles sont traitées par la Fédération Belge des Courses Hippiques- Galop (FBCH- Galop), Route de Wallonie 31A, 7011 Mons-Ghlin, qui en assure le contrôle.

La FBCH - Galop collecte vos données exclusivement pour remplir ses obligations statutaires ou pour pouvoir traiter vos demandes d'admission. Si vous ne fournissez pas certaines données à la FBCH-Galop, il n'est pas possible de vous garantir un service parfaitement correct.

Si vous y avez consenti, la FBCH peut également utiliser vos données ou les transmettre à des tiers pour vous informer de certains services et événements.

Nous garantissons la confidentialité de vos données personnelles et veillons à ce que vos données ne soient pas transmises à des tiers, à l'exception de nos fournisseurs de services auxquels la FBCH - Galop fait appel dans le cadre de ses activités ou des autorités de contrôle et des organisations internationales dans le cadre de courses de chevaux pour lesquelles la FBCH - Galop est obligée de transmettre vos données.

La FBCH - Galop s'assurera que les accords contractuels sont conclus avec ces tiers afin de garantir un niveau de protection adéquat de vos données personnelles. Vos données personnelles sont stockées par la FBCH - Galop conformément aux délais légaux de conservation.

Vous avez le droit de demander des informations et/ou une copie de vos données personnelles, de corriger vos données personnelles, de demander que vos données personnelles soient supprimées et de vous opposer au traitement de vos données personnelles.

Si vous avez donné l'autorisation de traiter vos données personnelles à certaines fins, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.

Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles dans la déclaration de confidentialité détaillée de notre site Web.

Toutes les demandes, plaintes ou questions concernant cette déclaration de confidentialité ou sur la protection de vos données personnelles par la FBCH-Galop, peuvent être adressées à la FBCH - Galop par courrier électronique à dir@bgalopf.be. Nous traiterons vos demandes, plaintes ou questions et vous fournirons une réponse rapide.

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de vos données personnelles, vous pouvez également adresser une réclamation à ce sujet à l'autorité Belge de protection des données.